

L'an deux mille vingt et un et le trente du mois de juin à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune d'AUBERIVES SUR VAREZE (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme ZABOROWSKI Dorothée, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2021.

Nombre de conseillers municipaux en exercice est de 15.

Nombre de votants : 11

Nombre de procurations : 2

**PRESENTS** : MME ZABOROWSKI Dorothée. MME CLARET Nelly. M LESNIOHSKI Simon. Mme LACROIX Josie. M MAZZILLI Louis. MME BLANOT Arielle. MME PHILLIBERT Ghislaine. M RUTON Pascal. M MERCADES Jean. MME CALANDRE Nathalie. M PONTUS Jérôme.

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : M. MOULIN Bernard à M MAZZILLI Louis - MME SANFILIPPO Patricia à M MERCADES Jean.

**EXCUSES** : M ANDREANI Éric. MME FRIER Barbara

**ABSENTS** :

Secrétaire de séance : Mme LACROIX Josie

Le compte-rendu de la séance du 27 mai 2021 n'appelle pas d'observations. Dorothée ZABOROWSKI aborde ensuite les divers points de l'ordre du jour.

1. OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

Suite à la proposition de la Commission le conseil Municipal décide à l'unanimité, d'attribuer et de verser une subvention aux associations comme suit :

Gym Volontaire Auberives	100.00 €
ACCA St Hubert de Louze	100.00 €
Le sou des écoles d'Auberives	200.00 €
Les Blés d'Or	100.00 €
Association Auberives Assieu Automobiles Anciennes "Les 5 A"	100.00 €
ASA du Canal de la Varèze	200.00 €
UCOL du Pays Roussillonnais	100.00 €
Les Restaurants et Relais du Cœur de l'Isère	200.00 €
Vivre Libres	100.00 €
Souvenir Français	100.00 €
Le Corso Roussillonnais	100.00 €
Espoir Isère contre le cancer	100.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 500.00 €</b>

2. OBJET : REVISION DES TARIFS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 6 juillet 2020, fixant les tarifs des repas et des temps de garderie de restauration scolaire pour l'année 2020/2021 et demande au conseil municipal de réviser les tarifs pour tenir compte du coût de la vie comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de fixer les tarifs de cantine et de garderie comme suit :

<b>CANTINE</b>	<b>Tarifs 2020-2021</b>	<b>Tarifs 2021-2022</b>
<b>Repas enfant</b>	3.70 €	3.80 €
<b>Repas adulte</b>	6.00 €	6.00 €
<b>Panier repas</b>	1.60 €	1.60 €
<b>Extra</b>	7.00 €	7.00 €
<b>Tout repas non décommandé sera dû</b>		

<b>GARDERIE</b>	<b>Tarifs 2020-2021</b>	<b>Tarifs 2021-2022</b>
<b>½ heure</b>	1.90 €	1.90 €
<b>1 heure</b>	3.00 €	3.00 €
<b>Toute ½ heure commencée sera due</b>		

3. DIVERS POINTS

- Intervention musicale à l'école – accord pour 18 semaines de cours
- Commission illumination – voir pour l'achat de nouveaux objets pour complément
- Fleurissement – 9 inscriptions pour le concours fleurissement, date à prévoir pour la remise des prix

L'ordre du jour épuisé, Dorothee ZABOROWSKI clôt la séance du Conseil Municipal à 20h30